

LE CANADA

Ottawa, 10 Octobre 1883

LES ÉCOLES CATHOLIQUES

Le nombre d'élèves dans les écoles catholiques d'Ottawa a considérablement augmenté depuis l'année dernière. Nous voyons par le rapport de M. l'inspecteur Tassé, présenté à l'assemblée du bureau des écoles catholiques, hier soir, que le nombre en était de 2188 pendant le mois de septembre, et qu'il sera encore plus grand pour le mois d'octobre.

Nous devons nous réjouir de cet état de choses, car c'est un signe que la population catholique d'Ottawa sait attacher à l'instruction toute l'importance qu'elle mérite.

Cette augmentation considérable dans certaines écoles, comme à l'école des jeunes garçons, rue St-Patrice, et au couvent des Sœurs, rue Murray, impose l'obligation de donner de nouvelles institutrices. C'est une augmentation de dépenses absolument nécessaire à laquelle le bureau des écoles séparées est obligé de faire face, car il est facile de comprendre qu'une institutrice qui a plus de cent élèves dans sa classe ne peut donner à l'instruction de chaque élève le temps nécessaire.

Les revenus du bureau des écoles étant très limités, insuffisants même pour payer toutes les réparations urgentes qui sont demandées par les différentes écoles, il est facile de comprendre qu'il faut de toute nécessité les augmenter pour trouver moyen de payer l'augmentation de dépenses, occasionnée par la nomination de deux nouvelles institutrices et l'installation que nécessite l'ouverture de nouvelles classes.

Le bureau n'a pas cru sage de demander une augmentation de la taxe des écoles dans la ville, pour plusieurs raisons. Qu'il suffise d'en mentionner une : la raison d'équité; car il est constaté que plusieurs riches propriétaires qui paient une taxe élevée pour le soutien de nos écoles n'ont pas d'enfants qui en profitent. Le bureau a donc cru plus équitable de faire payer l'augmentation des dépenses par ceux qui profitent directement de l'éducation, et c'est ce qu'il a voulu faire en adoptant, hier soir, le projet suivant qui lui a été soumis par le comité des finances.

Nos lecteurs connaissent déjà que les élèves dans les écoles catholiques d'Ottawa paient une contribution mensuelle uniforme de dix centins par mois, petits comme grands, ceux qui sont dans les classes les plus avancées comme ceux qui sont dans les plus basses classes, à l'exception de l'académie où la contribution est de vingt-cinq centins.

Le plan qui a été adopté, hier soir, prescrit qu'à l'avenir les élèves des plus basses classes continueront à payer dix centins par mois, mais que la contribution sera élevée à quinze centins pour les élèves de la deuxième classe, vingt centins pour les élèves de la troisième classe et vingt-cinq centins pour ceux de la quatrième ou académies, et cinquante pour les élèves dont les parents résident en dehors des limites de la ville.

De cette manière, le bureau espère augmenter suffisamment ses revenus, pour faire face aux nouvelles dépenses que l'augmentation du

nombre des élèves lui impose impérieusement.

Quelques pères de famille qui ont trois ou quatre enfants allant aux écoles auront nécessairement quelques sous de plus à payer, mais l'augmentation n'est pas aussi considérable qu'elle peut le paraître à première vue. Prenant par exemple le cas d'un père de famille qui a quatre enfants, on doit supposer que ces enfants ne sont pas tous dans les classes élevées. Ils doivent être dispersés dans les différentes classes suivant leur âge et leurs talents; le premier paiera peut-être dix centins, le deuxième quinze, le troisième vingt, etc., de sorte qu'il n'y aura réellement pour lui qu'une augmentation de cinq à quinze centins par mois, soit en mettant les choses au plus élevé \$2.50 par année. Eh bien! quel est le père de famille qui refuserait de payer cette somme pour donner à ses enfants les bienfaits de l'éducation. Nous ne croyons pas qu'il y en ait un seul.

Nous voyons donc avec plaisir l'action du bureau des écoles catholiques. Il ne pouvait pas et ne devait pas dans l'intérêt bien compris des écoles catholiques, demander une augmentation de la taxe à la ville, et il ne devait pas non plus laisser en souffrance l'éducation d'un grand nombre d'enfants. S'endetter pour donner cette éducation et abandonner à ses successeurs des finances obérées, n'était pas non plus le fait de bons administrateurs. Il fallait donc en toute nécessité faire face immédiatement à la situation, et la population lui saura gré de son action.

COURP'ER DU JOUR

M. Labrosse, député de Prescott, a eu aujourd'hui une entrevue avec les membres du gouvernement.

La poursuite contre le docteur Gaboury, dans la contestation de Laval, se continue toujours devant la cour supérieure.

Le pétitionnaire dans la contestation de l'élection fédérale pour le comté de Monck, ayant laissé écouler le temps fixé pour l'enquête, la cause a été retirée.

M. De Beaujeu, qui est en ce moment à Ottawa, doit, paraît-il, appeler devant la Cour Supérieure annulant son élection.

On lit dans l'Univers, de Paris: Nous avons annoncé que, dans son testament, M. le comte de Chambord faisait à diverses œuvres des legs importants, notamment à la Propagation de la Foi un legs de 400,000 francs. De nouvelles informations, que nous avons lieu de croire absolument sûres, portent que l'œuvre de la Propagation de la Foi, recevra, non pas, 400,000 francs, mais le don royal d'un million.

Aujourd'hui, s'ouvre à Napanee la contestation de l'élection de sir John A. Macdonald dans le comté de Lennox. Le pétitionnaire apparent est un électeur du comté de Lennox, mais le véritable réclameur est sir Richard Cartwright, qui voudrait bien voir cette élection annulée et sir John privé de ses droits politiques, pour se présenter lui-même dans ce comté qui l'a rejeté en 1878. Mais nous croyons que sir Richard Cartwright se donne une peine inutile, car ce

comté n'est pas plus disposé aujourd'hui, qu'en 1878, à passer l'éponge sur ses méfaits politiques.

Aujourd'hui a lieu l'élection d'un député aux communes dans le comté de Lunenburg, N.-E. Les candidats sont M. Kaulbach, conservateur, et M. Keefer, libéral, qui a représenté ce comté durant la dernière session du parlement. Lors de l'élection de 1882 qui avait donné le siège à M. Keefer, M. Kaulbach avait obtenu la majorité réelle des électeurs, mais par la faute d'un sous-officier rapporteur qui n'avait pas mis ses initiales sur un certain nombre de bulletins favorables à M. Kaulbach, M. Keefer s'était trouvé avec une majorité de 130 voix. Son élection a été annulée et aujourd'hui les électeurs décideront de nouveau entre les deux hommes. M. Kaulbach a déjà été élu dans ce comté en 1878, en opposition à M. Church.

PETITES NOTES

Le père de lady Tilley est dangereusement malade à St-Stephen, N.B.

Monseigneur d'Ottawa ira, demain, béni une cloche à Wendover.

Le révérend M. Johnson, de Hull, chapelain du sénat, est décédé hier après-midi.

La cour criminelle s'est ouverte aujourd'hui à Québec. Le dossier est très chargé.

Ce que nous disions, hier, de la ville de Terrebonne, devait s'appliquer à St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne.

Monseigneur Lafleche et M. le docteur Desjardins, de Montréal, s'embarqueront, demain, au Havre, pour revenir au Canada.

Le duc et la duchesse d'Argyll passeront l'hiver à Caen, mais ils ne quitteront l'Angleterre qu'après l'arrivée du marquis de Lorne et de la princesse Louise.

Monseigneur de Kingston est parti aujourd'hui de New-York pour Rome, emportant au Saint-Père une bourse de \$8,000 offerte par les fidèles de son diocèse.

Un état de la caisse d'épargne du département des postes, pour août, indique qu'à la fin de ce mois il y avait une balance de \$12,219,615 à l'avoir des déposants.

L'exposition fédérale de St-Jean N.-B. se continuera jusqu'à samedi. On a calculé que la semaine dernière plus de 60,000 personnes ont visité le champ et les palais de l'exposition.

M. le comte Hébert, de Kamouraska, Grand Vicaire du diocèse de Chicoutimi célèbre aujourd'hui ses noces d'or. A cette occasion ses amis, prêtres du diocèse de Montréal, lui ont présenté un calice en vermeil de la valeur de \$115.

D'après un rapport du consul américain de cette ville, pour le trimestre expiré le 30 septembre, on voit que le chiffre des exportations du district d'Ottawa aux Etats-Unis a atteint \$1,041,713.15, ce qui donne une augmentation de \$12,790.36 sur les exportations pendant le même trimestre, l'année dernière.

La presse allemande se préoccupe beaucoup du renvoi en masse, à Paris et dans les grands centres industriels et manufacturiers, des employés allemands. Ainsi, la maison Chaix a déjà renvoyé tous ses employés allemands. De plus, tous les ouvriers ou employés des manufactures de tabac ont été informés qu'ils auraient à établir leur qualité de Français.

M. l'abbé Smoulders, qui doit venir prochainement en Canada

pour résoudre les difficultés entre l'Université Laval et l'école de Médecine de Montréal, est un religieux trappiste appartenant à l'ordre de Cîteaux, fondé en 1098, près de Dijon. Cette congrégation a cinquante trois monastères répandus dans l'univers. Le cardinal Monaco La Valetta est son protecteur spécial, et Dom Stanislas, celui-là même qui doit venir au Canada, en est le procureur-général.

LA STATUE DE SIR GEORGE ETIENNE CARTIER

M. Louis P. Hébert vient de terminer le modèle de la statue de sir George Etienne Cartier et en a terminé, samedi, le moulage.

Cette œuvre est splendide. Un écrivain a écrit quelque part: "L'argile est dans les mains de l'homme, ce que l'homme est dans les mains de Dieu," et on est convaincu de la vérité de cette pensée en voyant la statue du jeune artiste.

En entrant dans l'atelier, l'œil se heurte au colosse qui en remplit presque toute la hauteur et semble étouffer dans cette cage. On sent qu'il a besoin d'air et que ses larges poumons veulent une autre place.

Ce géant est énorme, il a neuf pieds de haut et pèse cinq mille livres—cinq mille livres de terre pétrie par la main du modelleur qui lui a donné la forme, la force, presque la vie—le rêve de Pygmalion.

Ceux qui ont vu la maquette présentée au concours ou le dessin reproduit par les journaux, ne peuvent se faire une idée de ce qu'est devenue la réalisation de ce projet élan.

Tout a été refait, étudié, travaillé pour devenir la statue, telle qu'elle a été conçue dans le cerveau de l'artiste.

La pose est franche, naturelle; la jambe bien d'aplomb, supporte admirablement le corps, le torse est bien développé, le geste est vrai, et par dessus tout, la tête, écuil du statuaire, est admirablement réussie, vivante.

Le front est large et puissant; l'œil vif et perçant; la bouche semble vouloir s'ouvrir pour dire ces mots célèbres: "La Confédération est devenue une nécessité politique."

La main droite, dirigée vers le fœdérat (tenue de la main gauche) où cette phrase est gravée, confirme l'attitude et l'explique.

Volonté et énergie, tout l'homme de notre histoire est là, reproduit en entier.

L'anatomie est étudiée et parfaite, les muscles du visage, les nerfs et les veines des mains ressortent sans affectation et prouvent les études sérieuses de M. Hébert.

Après le concours dont il fut vainqueur, M. Hébert se rendit à Ottawa, le 7 juin, et signa le même jour le contrat qui lui assurait la commande du gouvernement.

De retour à Montréal le lendemain, il se mit à l'œuvre immédiatement et samedi, 6 octobre, c'est à dire quatre mois après, tout était fini.

Cet-vingt jours de travail constant et de tension d'esprit! aussi la santé de l'artiste s'en est-elle ressentie et les médecins lui ont-ils conseillé un peu de repos—conseil qu'il ne suit pas, du reste.

L'opération du moulage, commencée lundi, est des plus sérieuses, quand il s'agit d'une œuvre aussi importante, et demande les soins du modelleur.

La preuve partait—Si un malade ou un invalide a le moindre doute de l'efficacité des Amers de houblon pour le guérir, il peut trouver des cas exactement semblables au sien dans son voisinage, qui lui donneront la preuve positive qu'il peut être guéri aisément et pour toujours, à peu de frais, ou demandez à votre pharmacien.

Greenwich, 11 février 1880.

Hop Bitters Co.—Messieurs—Les médecins m'avaient condamné et je devais mourir de consommation scrofuleuse. Deux bouteilles d'Amers de houblon m'ont guéri.

LEROY BREWER.

(suite)

CHAPITRE II.

on obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalide ou le plus petit enfant.

"Des patients Flottant entre la mort et la vie."

Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement la maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris:

Des femmes rendues presque folles: Par la névralgie, la névrose, perte de sommeil et diverses autres maladies particulièrement aux femmes.

Des personnes accablées par le Rhumatisme: Inflammatoire et chronique, ou souffrant du scrofale!

De l'érysipèle! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujet notre frêle nature.

Ont été guéris par les Amers de Houblon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se paraissent être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy, de l'Arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et l'appliquai. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède: "Eh bien ne répondent-ils, nous ne savons pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'éther pour opérer sur mon bras et de rendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient dénoués et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez-moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre Arnica et l'appliquons comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué, REV. D. D. GOODWIN, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et l'iniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. D'ACIER, rue Sussex, Ottawa.

Nouvel Etablissement

LUNDI, 24 SEPT,

J'ouvrirai un

Magasin de Tabac

— AU —

No. 457 Rue SUSSEX.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. LALONDE.

JOS. SENECALE, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 265 et 261, RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funéraires.

Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance que elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes.

On peut s'adresser chez M. Senecale la nuit comme le jour.

Pêche est abor-

Protect en devoi ché de l

Alle pour cole. No. 457

Sape dienne c sous peu incendie

La riv deux po depuis l

—Siro lago. 1 fants—2

Départ pour To

Chemin travaux fer de la tivement

—Com n'avons j la ferme informer de mon du 15 du fermé à l les soirs, fêtes ex J. L. R

Police—Montréal matin, po

Voieurs es. arrivé niers; les traces. —N. A. tonnes de qualité qu' achetée avan par gallon.

A l'Opéra l'Opéra, le célèbre co Murphy d La compa pour l'Ou

Le bois MM. Patt depuis le pour faire du bois.

Quiproque que l'on q qui l'on ques mois à une san paquets de

Expositi du comté Gloucester nes de b chevaux, dits ag C'est la pl genre qu depuis no

Echappé pierre em du block a failli se pesant un cond étage près de lu

—Les pi McGale gu etc.—25c.

Chemin compagnie Pacifique motives su de cette li augment

—N. A. tonnes de n qualité qu' achetée avan par gallon.

Or: Cher Mons sir à recom les rhumes, l des poumons adultes, car aza dans ma succès. Not maison, et famille devra bien les circ ra de son us